NATHALIE HOMOBONO DIRECTRICE DE LA DGCCRF

Son obsession : rendre nos achats plus sûrs

Depuis son arrivée en 2009, cette matheuse joue avec application son rôle de gendarme de la consommation. Et mène sans faillir la réforme de l'institution.

Ce matin du 14 mars, le grand bureau ovale de Nathalie Homobono, avec sa vue imprenable sur le ministère de l'Economie, à Paris, s'est transformé en PC de crise. Les nouvelles de la centrale de Fukushima, au Japon, font déjà craindre un accident nucléaire majeur. Entourée de ses adjoints, la patronne de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) s'empresse de mettre en place un dispositif d'urgence. «Notre souci était d'identifier les importations à risque, de mettre en place des moyens de contrôle aux frontières et de vérifier auprès de nos voisins européens que nos mesures étaient cohérentes, explique-t-elle aujourd'hui. Et nous avons dû faire cela en moins de deux heures !»

Jongleuse hors pair. Assurer la protection de 65 millions de consommateurs : la charge est lourde, mais elle ne fait pas peur à Nathalie Homobono. Chaque jour, ses 2 500 agents analysent des échantillons d'aliments aux quatre coins du pays, décortiquent des peluches à la recherche d'éventuels composants toxiques, traquent les soldes illégaux et les ententes illicites sur les prix. Au total, pas moins de 870 000 contrôles ont eu lieu l'an dernier ! Mais si Christine Lagarde, la ministre de l'Economie, a nommé, début 2009, Nathalie Homobono à la tête de la DGCCRF, c'est d'abord pour une mission de haut vol : réformer de fond en comble cette institution centenaire. Fusionner des services jusque-là très cloisonnés, transférer une partie des enquêteurs aux conseils généraux, supprimer une centaine de postes… la feuille de route est longue. Et les ressources comptées : le budget de fonctionnement de la DGCCRF – 232 millions d'euros – a été amputé de 10%. «Il faut savoir jongler entre le temps de l'urgence et celui de l'administration», lâche cette femme de 47 ans, dont les gros dossiers nationaux – pratiques anticoncurrentielles des opérateurs téléphoniques ou des groupes sidérurgiques – ont été confiés à l'Autorité de la concurrence, où elle dispose d'un siège.

Une partition délicate à mettre en musique, même pour cette choriste avertie, amoureuse du répertoire italien. Diplômée de Normale sup, docteur en mathématiques appliquées, Nathalie Homobono a pour elle d'avoir toujours préféré le terrain à la recherche et à la paperasse. Le début de sa carrière, elle l'a passé en région, dans les Drire, ces organismes chargés du développement industriel, côtoyant des patrons de PME picards, des préfets franciliens, des parlementaires et des associations locales. Avant de prendre du galon à Bercy, puis d'être envoyée au front par Christine Lagarde.

Femme de parole. A son arrivée à la DGCCRF, Nathalie Homobono a dû apprendre les dialectes juridique, scientifique et économique de la maison. Elle a aussi pris soin d'être très présente. Même si cette maman d'un petit garçon s'oblige à quitter le bureau «avant 21 heures», ses deux portables ne la quittent jamais, soirs et week-ends compris. «Sa disponibilité a rassuré, témoigne un cadre parisien. C'était nécessaire, car la réorganisation est vécue par certains comme un véritable démantèlement.» A ceux-là, la directrice a tenté de démontrer les aspects positifs de la réforme. «Nous avons mis en valeur nos potentiels, de nombreux collaborateurs ont pris de nouvelles responsabilités», explique la patronne, qui vante l'autonomie et le sens du service public de ses agents. En interne, son style de management – qui mêle «rigueur et respect des engagements», se-

BIO EXPRESS

1983
Diplômée de l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm, elle passe un doctorat en mathématiques.

1990-2006
Grimpe les échelons dans les directions régionales de l'industrie (Drire) de Picardie et d'Ile-de-France.

2006
Responsable de la qualité et de la sécurité industrielles au ministère de l'Economie.

2009
Directrice générale de la DGCCRF.

PHOTO : VALERIO VINCENZO POUR MANAGEMENT, FOTOLIA

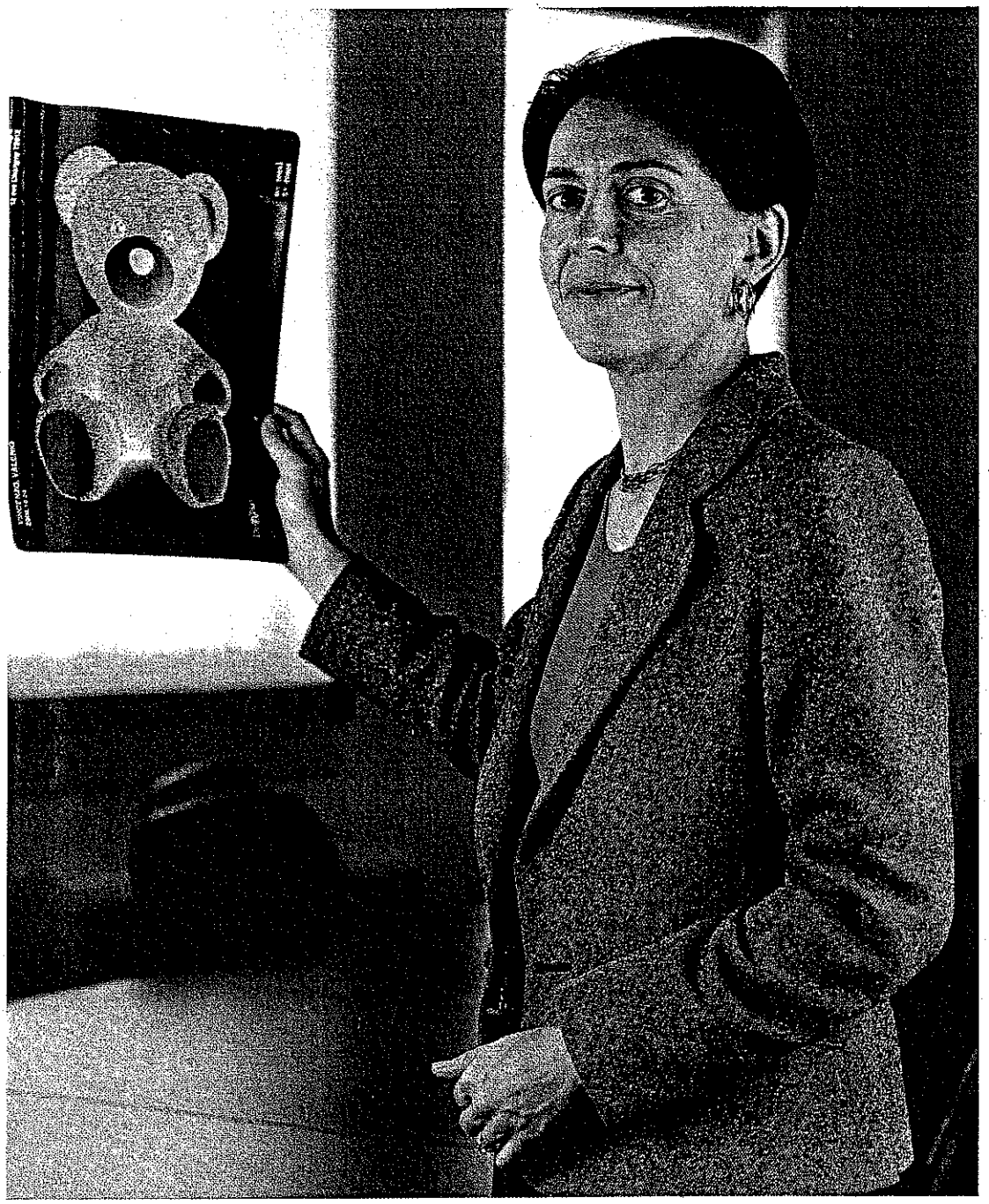

> *Certaines enseignes de la grande distribution me demandent quelle est leur marge de manœuvre. Désolée, il n'y en a pas!*

Détecter les produits toxiques dans les peluches, sanctionner les ententes sur les prix, mais aussi fusionner ses services et tailler dans les postes : Nathalie Homobono doit être présente sur plusieurs fronts à la fois.

lon ses mots – a bousculé les habitudes. «Mieux vaut être ponctuel et ne pas lui raconter d'histoires, prévient une collaboratrice. Sinon, le sourire s'efface et l'œil devient charbonneux.» Une exigence que Nathalie Homobono s'applique à elle-même. «Elle rappelle toujours à l'heure dite, et avec la bonne information», confirme Reine-Claude Mader, secrétaire générale de l'association de consommateurs CLCV.

Avertir avant de punir. Inflexible, la patronne l'est aussi quand elle défend les consommateurs. Un tapis-puzzle pour enfants contenant du formamide (un solvant cancérogène) retiré des linéaires, un site Web vendant des meubles fantômes fermé illico : les décisions quotidiennes de la DGCCRF sont sans appel. Comme les 23 millions d'euros d'amendes – un record – infligées à Leclerc pour des contrats abusifs avec ses fournisseurs. «Des décisions politiques, téléguidées par Bercy!» s'insurge un autre distributeur, épinglé lui aussi à l'occasion. Nathalie Homobono reconnaît une grande proximité avec son ministère de tutelle, tout en rappellant que ce dernier suit systématiquement ses recommandations. «Certaines enseignes m'appellent régulièrement pour connaître leurs éventuelles marges de manœuvre, explique-t-elle. Désolée, il n'y en a pas!»

Mais pas question de passer pour une adepte de la répression : la patronne assure ne demander des poursuites que lorsque les avertissements restent sans effet ou qu'elle a besoin de constituer une jurisprudence. L'an dernier, sur 160 000 infractions constatées, seules 20% ont entraîné des suites «contraignantes». «Gendarmette d'accord, mais façon bobby anglais, qui vous explique d'abord votre erreur», concède-t-elle. Yes, Ma'am! ■ **Francis Lecompte**